



INTITULÉ DE LA FORMATION :

UTILISER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE 2026 POUR OPTIMISER SON ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE

PRÉ-REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les titulaires de la carte professionnelle en immobilier mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire. ❖ Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau. ❖ Les salariées, mandataires indépendants ou agents commerciaux, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier. ❖ Les demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion professionnelle. ❖ Une connexion internet pour les formations à distance.
OBJECTIF REGLEMENTAIRE	<p>Valider les formations obligatoires des Professionnels de l'immobilier : Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier qui a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.</p>
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appréhender les IA génératives (ChatGPT, Gemini, Mistral, Perplexity) et IA images pour une intégration professionnelle dans l'immobilier. ➤ Développer des compétences pratiques à l'usage de ces IA pour gagner du temps et de la pertinence dans votre activité. ➤ Mettre en place vos stratégies de création de contenus, de ciblages et d'analyses à l'aide des assistants IA
MOYENS PEDAGOGIQUES ET MODE DE DISPENSE	<p>I. A DISTANCE en Visioconférence : Supports documentaires numériques (logiciel Viso ZOOM) – Cas pratiques par mail - Test sur Application Kahoot.</p>
DATES, DURÉE ET HORAIRES DE FORMATION	<p>DATES : définies dans la convention</p> <p>DURÉE : 16 heures sur 4 demi-journées</p> <p>HORAIRES VISIO/SALLE : précisés dans la convention</p>
MÉTHODES PEDAGOGIQUES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mesure du degré des connaissances par mail 2. Évaluation par l'intervenant en cours et en fin de session dans le cadre de notre procédure qualité : atteinte des objectifs de la formation. (Exercices pratiques à rendre – Ateliers) 3. Évaluation par les participants en fin de session sur l'intervenant, le contenu et les moyens pédagogiques (questionnaire mail ou papiers) 4. Envoi des documents après la formation. 5. Suivi technologique IA sur chaque année et proposition de formation d'évolution
INTERVENANTS	<ul style="list-style-type: none"> - Experte formatrice spécialisée : + de 15 ans d'expérience
ATTESTATION ET ASSIDUITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Attestation de fin de formation ✓ Feuilles de présence et/ou relevés de connexion.(précisé dans la convention)
TAUX DE RÉUSSITE TAUX DE SATISFACTION	<ul style="list-style-type: none"> ❖ 98% des professionnels de l'immobilier et stagiaires ont réussi cette formation. ❖ 99,50% des professionnels de l'immobilier ont apprécié les formations IA, calculé à partir de 310 avis jusqu'au 31/12/2025.

HANDICAP (Nous consulter)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A distance : Non accessible aux personnes avec déficience auditive et/ou visuelle. ➤ En présentiel : si la salle de formation est non conforme à la mobilité réduite : formation pouvant être suivi à distance (e-learning ou visioconférence), nous consulter. ➤ Coordinateur handicap EFODI : Louis FUMAZ – 07 81 63 15 53
TARIFS (Nous consulter selon les options souhaitées)	<ul style="list-style-type: none"> - Selon le nombre de participants à la commande (individuel ou collectif) - Selon le mode de dispense souhaité : Visio/Salle/e-learning - Selon la personnalisation du programme souhaité : découpage et préférences - Selon la durée souhaitée en corrélation avec le nouveau découpage - Selon l'option choisi « suivi formation pendant 1 an » avec le formateur (hotline)
DÉLAI D'INSCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> - 48h avant le début des sessions Visioconférences et salle sous réserve du nombre de place disponible.

PROGRAMME DE FORMATION

*PRÉSENTATION :

- Remise du livret d'accueil et du règlement intérieur
- Présentation des apprenants et du formateur
- Présentation du déroulé de la formation et des objectifs à atteindre

*PRÉ-TEST DE CONNAISSANCES

PLAN DE FORMATION

Session 1

Introduction à l'IA et opportunités

Cas d'applications (Gestion administrative, relation clients, marketing, développement de produits, analyses, recrutement, etc.)

Premiers pas et démarrage

Savoir créer des prompts efficaces et utiliser des ressources externes

ATELIER : Appréhension des interfaces d'IA génératives (ChatGPT, Mistral, ...)

Session 2

Personnalisation des interfaces d'IA génératives

Création de commandes rapides

Prompts avancés (instructions, analyses, tâches multiples ou complexes)

Mise en pratique (communication, analyse, brainstorming, FAQ, ...)

ATELIER : Personnalisation et exercices pratiques

Session 3

Utilisation et création d'assistants personnalisés

Recherche augmentée par générateur (RAG)

Identifier et prioriser les cas d'usage pour intégrer l'IA dans la stratégie globale

ATELIER : Conception d'un assistant personnalisé

Session 4

Création de prompts spécifiques aux images

Démonstration d'outils de génération d'images, vidéos et graphiques (Midjourney, DALLE-E, Microsoft, Adobe, Canva, ...)

Etat des lieux, enjeux, réglementation et limites de l'IA

ATELIER : Appréhender les outils et créer des visuels adaptés à vos besoins

Conclusion

- Questions/Réponses
- Evaluation des connaissances acquises durant la formation
- Evaluation de la formation